

SECTION 0.**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL (AAOON)**

OBJET : ACQUISITION DE CLIMATISEURS AU PROFIT DE LA SBEE PAR LA TECHNIQUE D'ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDES SUR DEUX (02) ANS

REFERENCE SIGMAP : F_DPAL_117753

Avis n° : 369 /26/SBEE/DG/DPAL-PRMP/SP-PRMP/DCP/SPM/SP du 05/6/2026

Identification de la procédure : Appel d'Offres Ouvert National

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Société Béninoise d'Énergie Électrique version 1 publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 11 mars 2026.
2. La Société Béninoise d'Énergie Électrique a obtenu dans le cadre de son budget des fonds, afin de financer les différentes activités de son PTA et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'ACQUISITION DE CLIMATISEURS AU PROFIT DE LA SBEE PAR LA TECHNIQUE D'ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDES SUR DEUX (02) ANS.
3. La Société Béninoise d'Énergie Électrique sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des climatiseurs en lot unique.
4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics, Email : info_prmp@sbee.bj ou <https://marches-publics.sbee.bj/> et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics de la SBEE, bureau 201 de la Direction Générale de la SBEE, en face de la préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK, du lundi au vendredi de 08 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 minutes à 17 heures 30 minutes (Heure locale : GMT+1).
6. La présente procédure aboutira sur la signature d'un accord-cadre mono-attributaire d'une durée de deux (02) ans maximum non renouvelable avec le prestataire sélectionné. Ledit accord-cadre sera mis en œuvre par émission de bons de commandes successive sur l'ensemble de sa période de couverture selon les besoins de l'Autorité Contractante, conformément à l'article 41 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020, portant code des marchés publics en République du Bénin. Le délai d'exécution de chaque bon de commande ne peut excéder trois (03) mois.
7. Les exigences en matière de qualification sont :
- a) Pour les anciennes entreprises :**
- Capacité technique et expériences :
 - Être une entreprise spécialisée dans la fourniture, l'installation, la réparation ou l'entretien de climatiseurs, de matériels/équipement frigorifique justifié par l'inscription d'une de ces activités dans le Registre de Commerce ou les statuts.
 - Disposer d'un showroom ou d'un atelier d'intervention et en présenter l'identification géographique appuyée par une photo indiquant clairement sa façade avec l'enseigne.

BON A LANCER

-
- Fournir l'original de l'autorisation du fabricant ou du distributeur agréer + preuve de partenariat avec le fabricant.
 - Avoir effectivement exécuté en tant que fournisseur ou sous-traitant, au cours des années (2023, 2024 et 2025) et de l'année en cours (2026), au moins deux (02) marchés de fourniture de climatiseurs au Bénin ou dans les pays ayant les mêmes conditions climatiques que le Bénin de montant d'au moins chacun de quarante et un millions soixante-trois mille cinq cent vingt (41 063 520) FCFA HT, justifiés par des copies des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception, assorties des contrats (page de garde, page de signature et page portant le montant en copies simples) ou des bordereaux de livraison, signés par les maitres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'État ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin) ou toutes autres personnes morales de droit privé.

- Capacité financière :

- Disposer d'avoir liquide sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de six millions huit cent quarante-trois mille neuf cent vingt (6 843 920) FCFA justifiés par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire pourrait bénéficier de crédits bancaires, les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin (exigible pour toutes les entreprises), conformément au modèle spécifié dans la section II : Formulaire de soumission.
- Avoir réalisé au cours des années (2023, 2024 et 2025), un chiffre d'affaires moyen annuel au moins égal à quatre-vingt-deux millions cent vingt-sept mille quarante (82 127 040) FCFA justifié par les états financiers présentés dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence :

• **Capacité technique et expériences des entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence :**

- Être une entreprise spécialisée dans la fourniture, l'installation, la réparation ou l'entretien de climatiseurs, de matériels/équipement frigorifique justifié par l'inscription d'une de ces activités dans le Registre de Commerce ou les statuts.
- Disposer d'un showroom ou d'un atelier d'intervention et en présenter l'identification géographique appuyée par une photo indiquant clairement sa façade avec l'enseigne.
- Fournir l'original de l'autorisation du fabricant ou du distributeur agréer + preuve de partenariat avec le fabricant.
- Disposer d'un personnel d'encadrement dont les profils, qualifications et expériences doivent être conformes à ceux indiqués au point 5 de la sous-section C : critère d'évaluation et de qualification.

• **Capacité financière des entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence :**

- Disposer d'avoirs liquide sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de six millions huit cent quarante-trois mille neuf cent vingt (6 843 920) FCFA justifiés par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire pourrait bénéficier de crédits bancaires, les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin (exigible pour toutes les entreprises), conformément au modèle spécifié dans la section II : Formulaire de soumission ;

BON A LANCER!

- Produire une attestation d'assurance des risques professionnels indiquant l'objet du marché et de montant au moins égal à quatre-vingt-dix-sept millions trois cent trente-neuf mille sept cent quarante-quatre (90 339 744) FCFA ;
- Les entreprises naissantes produiront le bilan d'ouverture et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence fourniront les états financiers de leurs années d'existence dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 08.../08.../2026. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **Secrétariat permanent des marchés publics, sis au bureau 201 de la Direction Générale de la SBEE, en face de la préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK, du lundi au vendredi de 08 heures à 12 heures 30 et de 14 heures à 17 heures 30 (Heure locale : GMT+1). Ce dossier peut être téléchargé sur le site web : <https://marches-publics.sbee.bj/> et obtenu par voie électronique à l'adresse info_prmp@sbee.bj à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par voie aérienne, postale.**

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **bureau 201 de la Direction Générale de la SBEE, en face de la préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK au plus tard le 07/07/26 à**

10 heures 00 minute (heure locale : GMT+1). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **salle 219 située au 2ème étage du bâtiment de la Direction Générale de la SBEE, en face de la préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK, le 07/07/..... 2026 à 10 heures 30 minutes (heure locale : GMT+1).**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **huit cent vingt et un mille (821 270) FCFA ;**

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres à condition de justifier du statut de MPME par la production de l'attestation d'identification du statut de la MPME, conformément aux dispositions de l'article 10 de la loi n°2020-03 du 20 mars 2020 portant promotion et développement des micros, petites et moyennes entreprises en République du Bénin.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

La Personne responsable des marchés publics,



Jean-Luc YOFFOU

NON A LANCER!